



# CHAMPIONNAT DE France PAR EQUIPES

## 3ème Division C Messieurs

### du 23 au 26 mai 2024 Golf du Cognac



#### REGLES LOCALES ADDITIONNELLES

*Ces règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs 2024.  
Elles annulent et remplacent toute autre règle locale.*

#### CODE de COMPORTEMENT (R1.2b)

En complément à l'article 14 des Règles Locales Permanentes Fédérales, il est **INTERDIT** de rouler avec les chariots sur les départs et les avant-greens. Les piquets des cordes de protection autour des greens doivent être replacés.

#### HORS LIMITES (Règle 18)

Définis par des lignes et/ou piquets, par la clôture électrique (sanglières) et par des clôtures de propriété. Les lignes prévalent sur les piquets.

#### CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS (Règle 16.1)

- Obstructions Inamovibles  
Tous les chemins sur le parcours et leurs prolongements, même non recouverts de revêtement artificiel.
- Terrain en condition anormale  
Au trou no. 15 : Si une balle est dans toute la partie à droite non tondue ras, y compris quand on est sûr ou quasiment certain que la balle qui n'a pas été retrouvée repose dans cette zone, le joueur a les options de dégagement suivantes sans pénalité :
  - se dégager selon la Règle 16.1, ou
  - comme **option supplémentaire de dégagement**, dropper une balle dans la **DROPPING ZONE** (selon la RLT E-1.2) définie par 2 longueurs de club autour du panneau. La dropping est une zone de dégagement selon la Règle 14.3.

#### OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (R16)

Tous les chemins sur le parcours et leurs abords et prolongements, même non recouverts de revêtement artificiel.

#### JEU INTERDIT (R 16)

Trou n°13 : la zone définie par un panneau entre bunker et green est terrain en condition anormale **d'où le jeu est interdit**. Un dégagement sans pénalité doit être pris de l'interférence due à cette zone selon la R16-1f.

#### ZONES à PÉNALITÉ (Règle 17)

Sont définies par des piquets et/ou des lignes. En absence des lignes la lisière est définie par la rupture de pente naturelle.

#### LIGNES ELECTRIQUES (RLT E-11)

Si la balle d'un joueur a heurté la ligne électrique aux trous n° 6 et 15, le coup ne compte pas et le joueur **doit** rejouer son coup en jouant une balle de l'endroit d'où ce coup a été joué (selon la Règle 14.6).

#### BALLE PLACÉE (RLT E-3)

Quand n'importe quelle partie de la balle touche une partie de la zone générale tondue ras, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant une balle dans la zone de dégagement suivante:

- ♦ Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine
- ♦ Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence :  
**une longueur de club**, sans se rapprocher du trou et doit être dans la zone générale

#### CONDITIONS PARTICULIERES du STROKEPLAY

#### TEMPS DE JEU 4H30 à ne pas dépasser

En cas de retard au recording les joueurs du groupe peuvent être pénalisés de 1 coup de pénalité selon les modalités prévues par les règles locales permanentes de la Fédération.

#### RAPPEL

En cas de doute quant à la procédure à suivre et en absence d'un arbitre, un joueur peut jouer une seconde balle selon la Règle 20.1c(3). Il devra rapporter les faits au recording. S'il omet de le faire, il sera disqualifié.